

L'heure n'est pas au fatalisme, mobilisons nous !

APPEL à la création d'un Comité Régional d'Action pour la Culture et la Connaissance en Bourgogne-Franche Comté (CRACC)

Nous inspirant de la démarche initiée dans plusieurs régions de France, nous proposons de créer un Comité Régional d'Action pour la Culture et la Connaissance en Bourgogne-Franche Comté.

Ses fondements¹ seront les suivants :

Ce comité sera formé des organisations professionnelles et syndicales, des réseaux et des collectifs qui agissent et travaillent en Bourgogne-Franche Comté dans le spectacle vivant, la lecture publique, les arts plastiques, les musées, les structures ou associations patrimoniales, le cinéma et l'audiovisuel, le multimédia, l'administration culturelle et la recherche...

Ce comité, par la diversité de ses membres, représentera l'ensemble des professions de l'art, de la culture et de la recherche : artistes, techniciens, enseignants-chercheurs, personnels administratifs, agent territoriaux ...

Nous constatons que :

- les secteurs de l'art, de la culture et de la recherche sont en plein essor,
- le public est toujours plus nombreux à fréquenter les théâtres, les opéras, les salles de concerts, les salles de musiques actuelles, les festivals, les spectacles de rue, les cinémas, les musées, les bibliothèques,
- le poids économique que représente la culture est essentiel dans notre pays, c'est un secteur porteur d'avenir qui souvent innove y compris en matière sociale.

Ce comité revendique l'application d'un droit fondamental de la Constitution et de la Charte de l'UNESCO sur la diversité culturelle : l'accès pour tous les citoyens à l'éducation, à l'art, à la culture et à la connaissance !

Mais, aujourd'hui, en France, ce droit fondamental est gravement menacé. Il y a donc urgence !

- Urgence à dénoncer la destruction organisée du service public de l'art, de la culture et de la connaissance !
- Urgence à mettre un frein à la paupérisation et à la précarisation grandissante des artistes, techniciens, personnels de ces secteurs !
- Urgence à interpeller les hommes et femmes politiques, sur la gravité des conséquences qu'entraîneront pour le service public de la culture et de la connaissance, la réforme politique et fiscale des Collectivités Territoriales, qui va porter atteinte à la création artistique, aux projets éducatifs, à l'emploi !
- Urgence à obtenir le respect des droits sociaux, à stopper le démantèlement des régimes spécifiques de l'assurance chômage !
- Urgence à obtenir une loi d'orientation et de programmation pour inscrire la place de l'art, de la culture et de la connaissance dans notre société !
- Urgence à respecter la liberté d'expression, de recherche et de création !
- Urgence à revendiquer l'application d'un des droits fondamentaux de la Constitution : l'accès pour tous les citoyens à l'éducation, à l'art, à la culture et à la connaissance !

¹ Ce texte pourra être amendé ou complété en A.G.

Le Comité Régional d'Action pour la Culture et la Connaissance en Bourgogne-Franche Comté se propose de rédiger un cahier de doléances et constituer une plateforme revendicative commune à tous ses membres. En associant les publics, il engagera les actions nécessaires pour la faire aboutir.

Votre adhésion aux fondements ci-dessus énoncés doit nous conduire rapidement à une A.G. qui définira les modalités concrètes de notre action.

Dites-nous par courriel (à jean LEGER : jeanleger@orange.fr) si vous êtes signataire de cet appel (en précisant : Nom, structure et/ou organisation). Nous vous tiendrons rapidement informés des suites de cette initiative.

Premiers signataires de l'appel (par ordre alphabétique) :

Jérôme ARAUJO, directeur des relations avec le public du Granit - Scène nationale de Belfort.

Mireille BRUNET, directrice adjointe du Théâtre Dijon-Bourgogne.

François CHATTOT, acteur, directeur du Théâtre Dijon-Bourgogne.

Benoît LAMBERT, metteur en scène, directeur artistique du Théâtre de la Tentative, Belfort.

Patrick LARDY, secrétaire général, Nouveau Théâtre-Centre Dramatique de Besançon.

Sylvain MAURICE, metteur en scène, directeur du Nouveau Théâtre, Centre dramatique national de Besançon et de Franche-Comté.

Véronique PHILIBERT, secrétaire générale adjointe, Théâtre Dijon-Bourgogne.

Anne TANGUY, Directrice de la Scène conventionnée d'Auxerre, représentante SNSP (Syndicat National des Scènes Publiques) en Bourgogne.

Henri TAQUET, ancien directeur du Granit - Scène nationale de Belfort.

Olivier THEVENIN, Maître de conférences en sociologie à l'Université de Franche-Comté.

URF CGT Spectacle Bourgogne :

- Yann ASTRUC, artiste-musicien, SAMB (Syndicat des Artistes Musiciens de Bourgogne Franche Comté, SNAM-CGT).
- Jean LEGER, artiste interprète, SFA-CGT (Syndicat Français des Artistes interprètes).
- Alain RENAULT, responsable associatif et syndical, SYNPTAC-CGT (Syndicat National des Professionnels du Théâtre et des Activités Culturelles).

Note : vous avez peut-être reçu plusieurs fois ce message ; veuillez nous en excuser, cela n'est dû qu'à un «croisement» des fichiers...